

Nous avons promis que l'exercice du Permis Exclusif de Recherches de Mines de Couflens se ferait en toute transparence. Au delà des polémiques que certains entretiennent, notre société se doit d'informer et d'expliquer les différents travaux qu'elle entreprend sur le site de l'ancienne mine de Salau. Mines du Salat et Apollo Minerals développent le "Projet Couflens" dans le respect des plus hauts standards en matière d'environnement,

## C'est fait

### Thèse de Thomas Poitrenaud

**16 mai** | Le géologue Thomas Poitrenaud sillonne notre montagne depuis quelques années : il observe les roches depuis le cap de Ruhos à l'est jusqu'au port d'Aula à l'ouest. Il est très certainement devenu le meilleur connaisseur de la minéralogie de cette importante portion de la montagne couseranaise. Le roc de l'Aigle, le pic de la Fourque, le vallon du Maillé, le port de Salau et le portet d'Aurenère ont été régulièrement parcourus par lui ; il serait exagéré de dire que plus aucune roche n'a de secret pour lui, mais il est quand même à l'origine de la découverte de zones très prometteuses en matière de recherche de tungstène, d'or ou d'autres métaux.

Il vient de soutenir avec brio une thèse de doctorat des Sciences de la Terre, spécialité Métallogénie, devant l'Université d'Orléans sur "Le gisement périgranitique à tungstène et or de Salau, histoire polyphasée d'un système minéralisé tardi-varisque". Cette thèse s'inscrit dans la politique de recherche et développement de l'entreprise de services à l'exploration minière E-Mines installée à Dun en Ariège. Cette société dirigée par Michel Bonnemaïson est au cœur des problématiques d'approvisionnement en métaux critiques identifiés par l'Union Européenne (tungstène, antimoine, titane) et du renouveau minier français incarné par le lancement de nouveaux travaux d'exploration en France. Cette thèse a été réalisée au sein de l'Institut des Sciences de la Terre d'Orléans en collaboration avec l'université Pierre et Marie Curie à Paris, sous l'autorité des professeurs Éric Marcoux et Philippe d'Arco.

Thomas Poitrenaud, un des meilleurs connaisseurs actuellement de la minéralisation du site de Salau.



© JEAN-LOUIS CAUSSE

### Commission Locale d'Information, de Coordination et de Suivi

**13 juin** - Conformément à l'arrêté préfectoral de création de cette commission du 23 février 2017, celle-ci s'est réunie en séance plénière pour la troisième fois. L'expert Yves Guise de la société SOGIMINES, société spécialisée dans le conseil à l'exploitation et la mise en sécurité des gisements miniers, plus particulièrement dans le domaine de la sécurité active et de la prévention des risques, a présenté les résultats des cinq visites de sécurité effectuées entre septembre 2017 et juin 2018 dans le cadre du PERMS et de l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2017. Il a ensuite détaillé les travaux de sécurisation à effectuer pour la protection des personnes qui interviendront ultérieurement dans les galeries de la mine. Ces travaux préliminaires de mise en sécurité se limiteront à des interventions sur les parements des galeries existantes pour la dépose de colonnes (tuyauterie), la pose de postes d'aéragé ou l'ouverture de barrages.

Yves Guise et Michel Bonnemaïson lors d'une visite de sécurité.



© JEAN-LOUIS CAUSSE

Michel Bonnemaïson a indiqué les travaux envisagés par Mines du Salat d'ici la fin de l'année 2018, notamment la réalisation de repérages magnétiques par hélicoptère afin de quantifier le gisement dans le périmètre du permis PERMS, la réalisation d'échantillonnages.

Maxime Misséri, le tiers-expert indépendant proposé par la commission technique de la CLIC du 30 août 2017 et validé par l'État, a présenté une ébauche du plan d'intervention qu'il va dérouler dans les galeries de la mine à la recherche d'éventuelle présence de matériaux amiantifères dans le minerai. Il a indiqué ses qualifications et a décliné sa méthode de travail.

### Sécurisation du site 1230 m

**4 juillet** | à la suite de l'incendie criminel du 26 avril où après plusieurs effractions à travers les murs des immeubles de l'atelier et des bureaux qui venaient d'être rénovés, il a été décidé d'avoir recours de nouveau à une société spécialisée en sécurisation. Il a été fait appel à la sas Décades de Toulouse qui organise un gardiennage sur le site 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour protéger les installations. Pour cela, deux modules loués à la société Algéco sont arrivés le 4 juillet.



© LIONEL FERNANDES

Les algécos ont réapparu à 1230 mètres.

### Formation à la sécurité et aux premiers secours

**25 juillet** | La priorité de Mines du Salat, entreprise minière responsable, est d'assurer la sécurité de ses employés et de ceux qui travaillent pour des entreprises sous-traitantes à l'intérieur des galeries. Une formation à la sécurité et aux premiers secours a donc été dispensée par le corps des Sapeurs Pompiers de Saint-Girons à tous ceux qui interviennent dans les galeries dans le cadre du PERM. Les participants ont reçu une formation de base en premiers soins et en réanimation.

de contexte social, de santé publique, de sécurité et de gestion économique.

Tous les travaux sont exécutés avec un engagement des plus stricts pour le développement d'une mine responsable qui associe toutes les parties prenantes; la société souhaitant instaurer et maintenir des relations positives avec le territoire et ces dernières. Chaque mois, par l'intermédiaire de la presse, vous serez tenus au courant des travaux et des investigations engagés et réalisés.

## C'est en cours

### Évacuation des transformateurs et du PCB

**19 juillet** | Ceux qui ont procédé à la fermeture définitive de la mine dans le premier semestre 1987 ont toujours confirmé qu'ils avaient laissé les galeries vides de toute pollution. Dans leurs travaux d'investigation sur la mine de Salau, les journalistes de L'Ariégeois magazine ont révélé dès mars 2017 qu'il persistait encore à l'intérieur des galeries, en infraction avec la loi, neuf transformateurs ayant contenu du PCB non décontaminés et pour certains non vidangés. Lors de la première réunion de la CLIC, le docteur Jean-Louis Causse a présenté plusieurs photos de ces transformateurs et au cours de la seconde réunion, il a lu un rapport du Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) établi lors de la visite de ce service le 21 octobre 2011 qui constate que des "transformateurs sont encore à l'intérieur de la mine..."

Anne-Valérie Hau-Barras déléguée par BRGM SA observe le transformateur situé à l'entrée de la galerie 1230 m.



© JEAN-LOUIS CAUSSE

La préfecture ayant interrogé sur ses intentions à ce sujet BRGM SA, un des principaux actionnaires par la COFRAMINE interposée de l'ancienne Société Minière d'Anglade, cette société, dont l'actionnaire est l'État, a répondu favorablement en indiquant sa volonté de procéder à l'évacuation des transformateurs.

Une visite de la mine destinée à évaluer les conditions d'évacuation de ces déchets dangereux s'est déroulée sous la direction d'Yves Guise et de Michel Bonnemaïson en présence d'Anne-Valérie Hau-Barras, déléguée de BRGM SA et de plusieurs représentants de sociétés susceptibles de concourir à cette évacuation.

Toujours là depuis près d'un demi-siècle !



© JEAN-LOUIS CAUSSE

## C'est prévu

### Évaluation géotechnique des terrils

Les résidus de la laverie de l'ancienne mine de Salau ont été déposés durant près de 15 ans, d'abord sur le terril du carreau 1230 mètres, puis ensuite sur celui du Plat de Pommiers. Le système de protection pour contenir cette "pulpe" et éviter sa descente progressive vers la vallée n'a pas été efficace comme il est possible encore aujourd'hui de le constater. Mais au-delà de la pollution des ruisseaux qui les joutent, la question de leur stabilité se pose. Quelle est la structure qui les compose actuellement? Quelle stabilité présenteraient-ils en cas de mouvement sismique?

Devant l'inquiétude exprimée à plusieurs reprises par le président de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège, propriétaire des terrains et les responsables de la société Mines du Salat, locataire, il a été fait appel à Marie-Hélène Cobo-Grimaldi, géotechnicienne du Groupe Ginger, spécialisée dans l'ingénierie de prescription dans les domaines de la ville durable, des infrastructures et industries éco-responsables. Celle-ci s'est rendue sur le site avant d'établir un cahier des charges pour une prospection approfondie ultérieure. Une fois le rapport géotechnique reçu, les autorités et les parties prenantes seront consultées pour convenir des futurs programmes de travail afin de garantir la sécurité des lieux.



© JEAN-LOUIS CAUSSE

L'échantillonnage effectué sur le terril 1230 m le 31 juillet est plutôt rassurant.